

Gouvernement
du CanadaGovernment
of Canada

Canada

[Bibliothèque et Archives Canada \(http://www.bac-lac.gc.ca/fra\)](http://www.bac-lac.gc.ca/fra)[Accueil](#) / [À notre sujet](#) / [Plan d'affaires](#)

Plan d'affaires 2013-2016

[Message du Bibliothécaire et archiviste du Canada par intérim](#)[Introduction](#)[À propos de Bibliothèque et Archives Canada \(BAC\)](#)[Mandat législatif](#)[Rôle de BAC au sein du gouvernement du Canada](#)[L'Architecture d'alignement des programmes de BAC](#)[La collection de Bibliothèque et Archives Canada](#)[Un environnement en pleine mutation : tendances et opportunités](#)[Priorités et résultats attendus](#)[Une prise de décision fondée sur des politiques](#)[1. Acquérir des ressources documentaires représentatives de la société canadienne](#)[2. Améliorer la préservation du patrimoine documentaire en formats analogique et numérique](#)[3. Favoriser l'accès et la diffusion du contenu à l'aide des technologies numériques](#)[4. Adopter une approche plus collaborative pour réaliser le mandat et appuyer les collectivités du patrimoine documentaire](#)[5. Développer l'infrastructure et les nouvelles compétences requises pour assurer la gestion du patrimoine documentaire au XXI^e siècle](#)[Priorités en matière d'investissement et d'infrastructure](#)[Allocation des ressources](#)[Budget de BAC prévu pour les trois prochains exercices financiers](#)[Répartition du budget de BAC de 2013-2014 en fonction des montants alloués par catégories de dépenses](#)[Répartition des employés de BAC en fonction de l'organigramme \(voir l'annexe\)](#)[Prochaines étapes](#)

Message du Bibliothécaire et archiviste du Canada par intérim

Le monde de l'information ne cesse de se réinventer. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) évolue dans le contexte d'une révolution technologique et sociale qui offre son lot de défis et d'opportunités. BAC doit s'adapter et tirer profit de ce nouvel environnement, y jouer un rôle de premier plan pour le bénéfice de ses clients et des Canadiens.

Des progrès considérables ont été accomplis et de solides bases en matière d'acquisition, de préservation et d'accès aux ressources documentaires ont été établies. En appliquant des critères de sélection fondés sur un cadre de politiques rigoureux, BAC s'assure que la société canadienne dans son ensemble est bien documentée, et que les processus d'évaluation et d'acquisition sont transparents. L'état de la collection est revu systématiquement de manière à ce que les mesures nécessaires soient prises à temps pour en assurer la préservation. Les Canadiens sont de plus en

plus nombreux à accéder à la collection en ligne grâce à nos efforts de numérisation. En outre, ils y accèdent au moyen de services de référence multimodes et d'expositions itinérantes réalisées conjointement avec d'autres institutions canadiennes.

Le modèle d'affaires de BAC doit lui permettre de continuer à s'acquitter de son mandat législatif. BAC poursuit le développement d'une approche de travail ouverte et collaborative avec le milieu du patrimoine documentaire canadien et le milieu académique afin de coopérer sur des questions d'intérêt commun.

Ce plan d'affaires met en lumière les efforts consacrés par BAC pour répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens. Il met l'accent sur les engagements établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014* ([/fra/a-notre-sujet/rapport-plans-priorites/rpp-2013-2014/Pages/rpp-2013-14.aspx](http://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapport-plans-priorites/rpp-2013-2014/Pages/rpp-2013-14.aspx)) et se fonde principalement sur l'atteinte des priorités suivantes :

1. acquérir des ressources documentaires représentatives de la société canadienne;
2. améliorer la préservation du patrimoine documentaire en formats analogique et numérique;
3. favoriser l'accès et la diffusion du contenu à l'aide des technologies numériques;
4. adopter une approche plus collaborative pour réaliser le mandat et appuyer les collectivités du patrimoine documentaire;
5. développer l'infrastructure et les nouvelles compétences requises pour assurer la gestion du patrimoine documentaire au XXI^e siècle.

Ces priorités ne sont pas seulement le reflet du mandat de BAC. Elles sont également la manifestation des principes partagés par les ministères et organismes de l'ensemble du gouvernement du Canada. Au cœur d'Objectif 2020, l'accent est mis sur l'innovation et la collaboration, sur un effort concerté pour clarifier et simplifier les processus d'affaires, sur l'engagement à utiliser le talent du personnel de manière optimale et sur une régie interne moderne et efficace. Il s'agit d'exploiter les ressources disponibles afin d'offrir une collection représentative de la société canadienne et les meilleurs services possibles aux Canadiens.

Hervé Déry

Bibliothécaire et archiviste du Canada par intérim

Introduction

Le *Plan d'affaires 2013-2016 de Bibliothèque et Archives Canada* présente les priorités stratégiques organisationnelles ainsi que les moyens mis de l'avant pour atteindre les objectifs fixés par l'institution pour les trois prochaines années. Ce plan est un document évolutif qui a été développé dans un contexte marqué par plusieurs changements majeurs. Le Plan d'affaires 2013-2016 se veut, avant tout, un outil de gestion et de communication dédié aux employés de BAC, aux partenaires, collaborateurs et aux milieux intéressés par le mandat et les activités de l'institution. Il constitue un complément au *Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014* ([/fra/a-notre-sujet/rapport-plans-priorites/rpp-2013-2014/Pages/rpp-2013-14.aspx](http://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapport-plans-priorites/rpp-2013-2014/Pages/rpp-2013-14.aspx)).

Le Plan d'affaires est divisé en quatre sections :

- **À propos de Bibliothèque et Archives Canada** situe BAC dans son contexte législatif et institutionnel.
- **Un environnement en pleine mutation : tendances et opportunités** dresse un portrait des

principales tendances ayant cours dans l'environnement de BAC et identifie les opportunités émergeant de ce contexte.

- **Priorités et résultats attendues** présente les priorités mises de l'avant afin de mener à bien le mandat de BAC dans un environnement de plus en plus numérique. Les principaux résultats et les actions prévues pour parvenir à ces résultats sont ensuite identifiés pour chaque priorité.
- **Allocation des ressources** dresse le portrait de l'allocation des ressources financières et humaines pour l'année en cours et pour les prochaines années.

À propos de Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

Mandat législatif

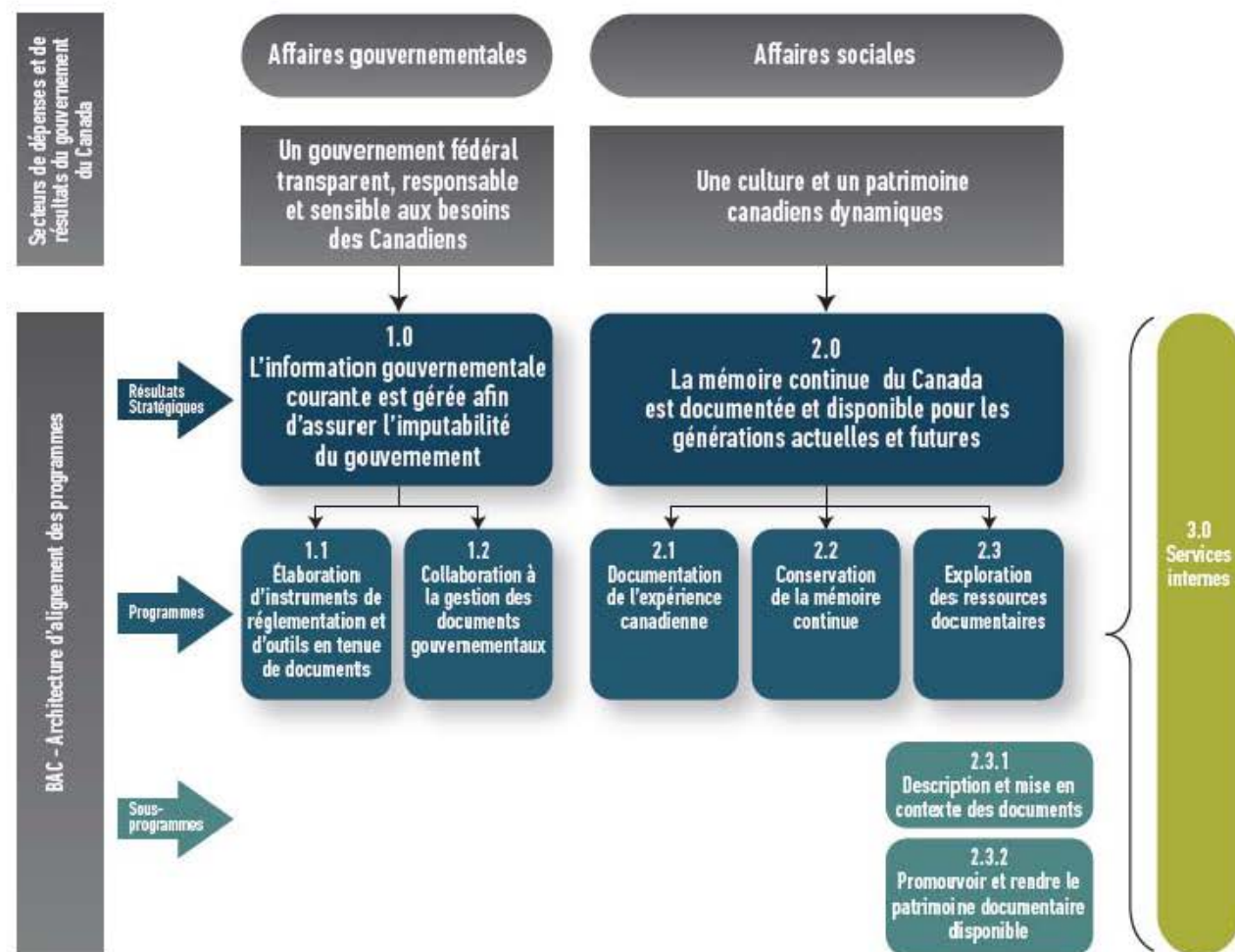
En vertu du préambule de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/L-7.7/>), BAC a pour mandat :

- de préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures;
- d'être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- de faciliter la collaboration des divers milieux canadiens intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- de servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Rôle de BAC au sein du gouvernement du Canada

Créé en 2004, BAC est une institution faisant partie du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien et qui rend compte au Parlement par l'entremise de son ministre. BAC contribue aux priorités et initiatives pangouvernementales telles la Commission de vérité et réconciliation du Canada (<http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=26>), le Bureau numérique de l'avenir du gouvernement du Canada, les célébrations entourant le 150^e anniversaire de la confédération en 2017 et la commémoration du 100^e anniversaire de la Première Guerre Mondiale. Ses activités ont été harmonisées autour d'un nouveau modèle d'organisation interne conçu pour fournir des services aux Canadiens et pour contribuer aux résultats précis établis par le gouvernement du Canada. BAC soutient les résultats gouvernementaux suivants : « une culture et un patrimoine canadien dynamique » (lié au secteur des affaires sociales) et « un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens » (associé aux affaires gouvernementales), pour son rôle essentiel en matière de gestion de l'information gouvernementale et en lien avec le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert (<http://donnees.gc.ca/fra/plan-daction-du-canada-pour-un-gouvernement-ouvert>).

L'Architecture d'alignement des programmes de BAC



[Version textuelle de l'Architecture d'alignement des programmes de BAC ([/fra/a-notre-sujet/plan-affaires/Pages/plan-affaires-2013-2016-textes-equivalents.aspx#img1](http://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/plan-affaires/Pages/plan-affaires-2013-2016-textes-equivalents.aspx#img1))]

La collection de Bibliothèque et Archives Canada

BAC conserve, au bénéfice des Canadiens, le patrimoine documentaire accumulé depuis 130 ans.

- Environ 20 millions de livres, périodiques, journaux, microformes, textes littéraires et publications gouvernementales
- Un total de 241 418 mètres linéaires de documents textuels gouvernementaux et privés, ainsi que 3 millions de plans, cartes et dessins architecturaux
- Environ 28 millions de photographies, 530 000 heures d'enregistrements vidéo et sonore, 80 000 titres de films cinématographiques, 425 000 objets d'art et 547 000 articles du patrimoine musical.

Un environnement en pleine mutation : tendances et opportunités

Les priorités et les activités de BAC pour l'exercice 2013-2014 et au-delà s'inscrivent dans la mise

en œuvre des nouvelles façons de faire qui ont été développées pour tirer profit de l'environnement de l'information numérique. En dépit de la rapidité des changements technologiques, le mandat fondamental de l'institution reste le même, soit de recueillir et préserver le patrimoine documentaire du Canada, de le faire connaître aux Canadiens et d'être la mémoire permanente des institutions fédérales. Ce qui change aujourd'hui, c'est la façon dont BAC s'en acquitte.

BAC a adopté une démarche stratégique dans le but d'analyser et de relever les défis qui transforment le milieu du patrimoine documentaire. Ces défis, qui demeurent d'actualité et génèrent des opportunités guidant les actions de BAC dans un processus d'amélioration continue, comprennent :

Tendances et défis	Opportunités
La croissance fulgurante du volume de ressources documentaires produites et transmises au moyen des technologies numériques. La quantité d'information numérique générée est telle qu'elle double maintenant tous les deux ans. Les utilisateurs jouent maintenant un rôle plus actif pour créer, réutiliser, partager et publier eux-mêmes du contenu.	BAC raffine ses processus d'affaires de manière à ce qu'ils soient alignés aux modes de création, d'utilisation et de communications numériques. Cela implique la nécessité de privilégier les technologies numériques pour acquérir, préserver et rendre accessible le patrimoine documentaire.
L'évolution rapide des attentes, des intérêts et des besoins des Canadiens en matière d'accès à leur patrimoine. Outillés de technologies d'information mobiles, les Canadiens sont de plus en plus nombreux à consulter le contenu qui les intéresse directement du bout des doigts.	BAC poursuit la mise en œuvre de son modèle de prestation de services, par lequel il rend son contenu disponible, en misant sur une approche flexible et intégrée, qui privilégie les points d'accès numérique et qui rejoint le plus grand nombre de Canadiens, tout en maintenant le service de consultation en personne.
Un désir grandissant au sein des organisations de favoriser la collaboration comme modèle de fonctionnement. Les institutions du patrimoine documentaire, qui incluent les bibliothèques, archives, musées et autres organisations similaires, font face à des défis communs dus aux changements occasionnés par l'avènement de l'ère de l'information numérique.	BAC continue de collaborer avec les membres des collectivités du patrimoine documentaire de l'ensemble du Canada, afin de préserver et de rendre accessibles les documents patrimoniaux dont nous avons la garde. BAC accroît également son engagement envers les utilisateurs afin de tirer parti de leurs connaissances et de leur rôle actif pour faire rayonner le contenu.

La nécessité pour les ministères et organismes fédéraux d'innover afin d'accroître l'efficacité de leurs opérations et d'optimiser l'utilisation de leurs ressources.

Comme le souligne le Greffier du Conseil privé dans son vingtième rapport annuel (<http://www.clerk.gc.ca/fra/feature.asp?pageld=319>) : « Innover dans le secteur public nécessite courage et latitude pour tenter de nouvelles approches et traduire les leçons apprises en résultats améliorés pour les citoyens ».

BAC encourage un dialogue ouvert à l'interne afin de favoriser une compréhension commune des changements qui risquent d'affecter l'organisation à l'avenir.

BAC aspire à développer la capacité d'innovation organisationnelle par la mise à l'essai des pratiques novatrices les plus prometteuses qui ont été suggérées par les employés.

Priorités et résultats attendus

BAC met en œuvre ses nouveaux processus de travail afin de tirer profit du nouvel environnement de l'information numérique et pour mieux servir les Canadiens. Cela lui permet d'une part de rendre son contenu davantage accessible à l'ensemble des Canadiens et d'autre part, d'améliorer l'efficience et l'efficacité de ses opérations. Pour les années à venir, BAC consacrera ses efforts et ses ressources aux priorités stratégiques suivantes :

PRIORITÉS	RÉSULTATS ATTENDUS
1. Acquérir des ressources documentaires représentatives de la société canadienne	• Les nouvelles politiques et procédures en matière d'évaluation et d'acquisition sont en place et permettent de constituer une collection qui soit la plus représentative possible de la société canadienne. • Les ministères et organismes bénéficient des autorisations de disposition et des outils en tenue de documents qui leur permettent d'identifier et de gérer leurs ressources documentaires à valeur opérationnelle et qui permettent ultimement à BAC d'acquérir l'information gouvernementale à valeur continue.
2. Améliorer la préservation du patrimoine documentaire en formats analogique et numérique	• Les ressources documentaires sont numérisées et migrées vers un format durable afin d'en assurer l'accès et la préservation à long terme. • La préservation à long terme des ressources documentaires en format analogique est encadrée par une approche stratégique, structurée et durable.

3. Favoriser l'accès et la diffusion du contenu à l'aide des technologies numériques	• Les Canadiens peuvent découvrir, consulter et utiliser les ressources documentaires. • Les clients de BAC ont accès à des services continus, à la portée de tous et avec le moins d'intermédiaires possibles. • Le contenu que détient BAC est diffusé de façon proactive et de manière à être ouvert, repérable et accessible à tous.
4. Adopter une approche plus collaborative pour réaliser le mandat et appuyer les collectivités du patrimoine documentaire	• En collaboration avec ses partenaires et les milieux intéressés, BAC échange de l'information, discute des défis et des enjeux communs, et établit des ententes de collaboration pour faire avancer le dialogue et les initiatives concrètes qui présentent à la fois un intérêt et des avantages communs.
5. Développer l'infrastructure et les nouvelles compétences requises pour assurer la gestion du patrimoine documentaire au XXI ^e siècle	• Amélioration de l'efficacité et de l'efficience dans l'exécution du mandat de BAC. • Les employés de BAC disposent des outils et compétences nécessaires pour pleinement exploiter le potentiel offert par l'environnement numérique.

La réalisation de ces résultats n'est possible que si BAC :

- est une organisation fondée sur des politiques;
- fonde ses décisions sur des données probantes;
- assure la pérennité de ses pratiques d'affaires dans l'ère numérique;
- collabore avec les partenaires et les milieux intéressés, tout en demeurant ouvert aux occasions favorables qui se présentent;
- optimise l'efficience de ses opérations.

Une prise de décision fondée sur des politiques

L'atteinte de ces priorités repose principalement sur le développement d'instruments de politique offrant des directives claires et qui sont fondés sur la recherche et les données probantes. Le développement de ces instruments de politique est crucial pour assurer une prise de décision éclairée qui guidera de façon cohérente la mise en œuvre des nouvelles stratégies et procédures mises de l'avant pour moderniser les façons de faire de BAC.

Au cours des prochaines années, BAC poursuivra le développement d'un cadre de gestion des politiques permettant d'assurer la cohésion et l'intégration des instruments de politique développés pour ses fonctions opérationnelles.

Les cadres de politiques et leur ensemble de politiques comprennent :

- le cadre de politiques d'évaluation et d'acquisition et son ensemble d'instruments;
- le cadre de politiques d'intendance et son ensemble d'instruments;
- le cadre de politiques d'accès et son ensemble d'instruments.

1. Acquérir des ressources documentaires représentatives de la société canadienne

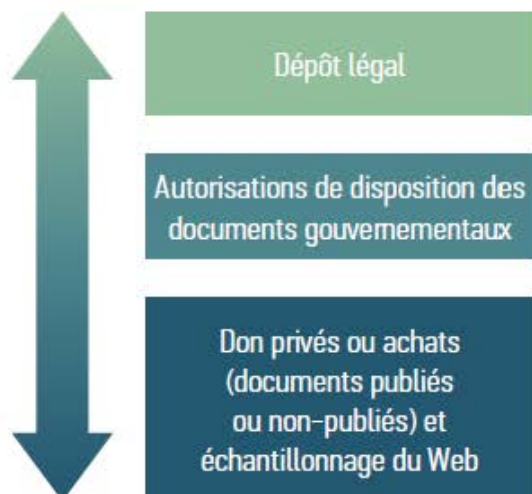
En vertu des exigences sur le dépôt légal énoncées dans la Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lols/L-7.7/>) et le Règlement sur le dépôt légal de publications (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2006-337/>), les éditeurs sont tenus de fournir à BAC des exemplaires de tous les ouvrages qu'ils publient au Canada. BAC acquiert également les ressources documentaires à valeur continue des ministères et des organismes du gouvernement du Canada. Il s'agit des documents de nature politique, juridique et administrative qui témoignent des décisions et des activités des Institutions du gouvernement fédéral.

BAC acquiert d'autres ressources documentaires de manière discrétionnaire et en collaboration avec ses partenaires, par divers mécanismes comme des dons de Canadiens et de sociétés privées, après les avoir évaluées en fonction de ses priorités, de ses ressources et des occasions qui se présentent. Ces acquisitions visent à compléter les collections de BAC de manière à ce qu'elles soient les plus représentatives possible de la société canadienne.

BAC a développé une approche lui permettant de déterminer quelles sont les ressources documentaires d'intérêt national aux yeux de la société canadienne qui devraient être acquises et préservées. BAC cherchera à acquérir le patrimoine documentaire qui témoigne des principaux événements, mouvances, décisions et expressions qui sont au cœur du fonctionnement de la démocratie et de la société canadiennes.

Mécanismes d'acquisition de BAC

Du moins discrétionnaire



Au plus discrétionnaire

[Version textuelle des mécanismes d'acquisition de BAC (<http://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/plan-affaires/Pages/plan-affaires-2013-2016-textes-equivalents.aspx#img2>)]

Résultats prévus	Plans d'action pour y parvenir
------------------	--------------------------------

Les nouvelles politiques et procédures en matière d'évaluation et d'acquisition sont en place et permettent de constituer une collection qui soit la plus représentative possible de la société canadienne.

- Mise en œuvre du nouveau cadre en matière d'évaluation des ressources documentaires qui permet à BAC d'identifier le matériel d'intérêt national proactivement et de réagir promptement aux opportunités d'acquisition qui se présentent.
- Acquisition de contenu d'origine numérique, incluant le contenu produit sur le Web.
- Mise en place de portails numériques qui serviront de lieux de transfert des données en provenance des éditeurs, des ministères et organismes et des partenaires.
- Développement de stratégies globales pour accélérer la prise de décision en matière d'acquisition.

Les ministères et organismes bénéficient des autorisations de disposition et des outils en tenue de documents qui leur permettent d'identifier et de gérer leurs ressources documentaires à valeur opérationnelle et qui permettent ultimement à BAC d'acquérir l'information gouvernementale à valeur continue.

- BAC collabore avec les ministères et le Secrétariat du Conseil du Trésor à la mise en œuvre du Programme de disposition et de tenue de documents (/fra/programme-disposition-tenue-documents/Pages/programme-disposition-tenue-documents.aspx) afin de fournir une couverture de disposition complète pour les 290 institutions fédérales assujetties à la loi de BAC.
- Des outils génériques de tenue de documents à l'intention d'autres organismes gouvernementaux seront élaborés afin de les aider à identifier leurs ressources documentaires à valeur opérationnelle et continue.

2. Améliorer la préservation du patrimoine documentaire en formats analogique et numérique

La préservation du patrimoine documentaire englobe l'ensemble des responsabilités contribuant à la sauvegarde des ressources documentaires acquises en format analogique ou numérique. L'objectif ultime de l'acquisition et de la préservation des ressources documentaires est d'en assurer l'accessibilité à long terme pour les Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Cet objectif s'avère d'autant plus pertinent puisque les utilisateurs s'attendent dorénavant à accéder rapidement au patrimoine documentaire de BAC par les nouveaux moyens de communication électronique. Un des éléments prioritaires sera par conséquent de numériser les ressources documentaires qui sont actuellement en format analogique afin d'en accroître l'accessibilité.

Résultats prévus

Plans d'action pour y parvenir

Les ressources documentaires sont numérisées et migrées vers un format durable afin d'en assurer l'accès et la préservation à long terme.	• Poursuite de la mise en œuvre de la <u>stratégie de migration des enregistrements audiovisuels de BAC</u> (/fra/a-notre-sujet/preservation/Pages/strategie-migration-enregistrements-audiovisuels.aspx) qui a pour objectif de convertir dans un format numérique durable le contenu des enregistrements analogiques dont le format est rendu obsolète. • Développement d'une stratégie de numérisation des films cinématographiques.
La préservation à long terme des ressources documentaires en format analogique est encadrée par une approche stratégique structurée et efficiente.	• Augmentation de la capacité d'entreposage à haute densité pour les documents analogiques afin d'en améliorer la gestion. • Mise en œuvre d'une stratégie à long terme pour les infrastructures.

3. Favoriser l'accès et la diffusion du contenu à l'aide des technologies numériques

BAC reconnaît que la vaste majorité des Canadiens accèdent aux contenus qui les intéressent par le biais d'Internet et des technologies de l'information. Le site Web de BAC reçoit près d'un demi-million de visites chaque mois alors que ce nombre est d'environ 2 000 pour les services en personne. Afin de pleinement mettre à profit le potentiel offert par ces technologies, BAC adapte son approche en matière d'accès aux ressources documentaires. L'institution accroît son offre de services numériques en ligne, tout en améliorant les services de consultation en personne.

BAC souhaite ainsi élargir progressivement la quantité de matériel mis à la disposition des Canadiens au moyen des outils de recherche, des technologies et des réseaux disponibles. Ces réseaux externes incluent par exemple les réseaux sociaux [Twitter \(https://twitter.com/%21biblioarchives\)](https://twitter.com/%21biblioarchives), [YouTube \(http://www.youtube.com/user/BiblioArchivesCanada/\)](http://www.youtube.com/user/BiblioArchivesCanada/), [Facebook \(http://www.facebook.com/pages/Biblioth%C3%A8que-et-Archives-Canada/385037108200230\)](http://www.facebook.com/pages/Biblioth%C3%A8que-et-Archives-Canada/385037108200230) et [Flickr \(http://www.flickr.com/photos/lac-bac/\)](http://www.flickr.com/photos/lac-bac/), de même que les sites Web des partenaires de BAC.

Résultats prévus	Actions à mettre en œuvre pour y parvenir
Les Canadiens peuvent découvrir, consulter et utiliser les ressources documentaires, à l'endroit, au moment et de la manière qui leur convient.	• Mise en place d'une « approche numérique par défaut » pour consulter les contenus qui s'y prêtent dans la collection de BAC. • Recours à une approche systématique de numérisation des documents fréquemment sollicités afin que les clients puissent consulter des reproductions numériques.

Les clients de BAC ont accès à des services continus, à la portée de tous et avec le moins d'intermédiaires possible.	• Mise en place d'un nouveau service de référence pour mieux servir les Canadiens. • Création de trousseaux d'outils numériques et mise en ligne de vidéos d'information et d'instruments de recherche clés afin de faciliter l'exploration des ressources documentaires.
Le contenu que détient BAC est diffusé de façon proactive et de manière à être ouvert, repérable et disponible pour tous.	• Diffusion accrue de contenus thématiques à propos des forces armées, de l'immigration, des Autochtones, des premiers ministres et du 150^e anniversaire du Canada. • Mise en œuvre d'une nouvelle approche descriptive afin de faciliter la découverte des ressources documentaires dans un environnement numérique.

4. Adopter une approche plus collaborative pour réaliser le mandat et appuyer les collectivités du patrimoine documentaire

BAC et d'autres institutions de mémoire, incluant les bibliothèques, archives, musées et organisations similaires, tirent parti des développements dans le domaine des technologies de l'information et celui des communications pour répondre aux besoins changeants des Canadiens. Il est nettement avantageux pour BAC et les autres institutions de mémoire de travailler en collaboration afin de profiter de leurs forces respectives, dans le respect des mandats et des obligations uniques de chacun.

Résultats prévus	Plans d'action pour y parvenir
En collaboration avec ses partenaires et les milieux intéressés, BAC échange de l'information, discute des défis et des enjeux communs, et établit des ententes de collaboration pour faire avancer le dialogue et les initiatives concrètes qui présentent à la fois un intérêt et des avantages communs.	• Mise en œuvre d'une politique de collaboration afin de guider les ententes de collaboration et les autres projets de BAC, dans le cadre desquels les ressources, risques et résultats sont partagés. • Création d'un comité externe chargé d'informer BAC sur les questions stratégiques d'intérêt national. • Poursuite de la collaboration avec les communautés de pratique pour examiner les enjeux stratégiques et les questions de recherche, et définir les compétences de l'avenir, notamment en matière de gestion du patrimoine documentaire numérique. • Établir un accord de collaboration avec le Musée canadien des civilisations, qui deviendra bientôt le Musée canadien de l'histoire, et aller de l'avant avec les initiatives de commémoration du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017, en collaboration avec les autres partenaires et milieux intéressés.

5. Développer l'infrastructure et les nouvelles compétences requises pour assurer la gestion du patrimoine documentaire au XXI^e siècle

La mise en œuvre d'une infrastructure technologique mieux adaptée au nouvel environnement numérique représente l'aboutissement de la réflexion amorcée par BAC à propos des moyens à mettre en place pour faire en sorte que l'institution exécute son mandat de manière plus efficace et efficiente. Cette infrastructure simplifiera également l'organisation du travail grâce à des liens plus étroits entre le contenu qui est acquis, sa description et la façon dont les Canadiens y accèdent. Cette nouvelle structure contribuera en définitive à l'émergence d'une culture organisationnelle axée sur la recherche d'efficacité et sur l'excellence en matière de service.

Résultats prévus	Plans d'action pour y parvenir
Amélioration de l'efficacité et de l'efficacité dans l'exécution du mandat de BAC.	• Développement et mise en œuvre d'une infrastructure technologique qui facilitera l'accès au patrimoine documentaire et assurera une saine gestion des ressources numériques à long terme. • Mise en œuvre d'une stratégie d'infrastructures à long terme pour répondre aux besoins en matière d'espace de manière rigoureuse et responsable, tout en tenant compte de la nouvelle réalité numérique. • Mise en place d'un processus de planification intégré qui repose sur un alignement des priorités, des ressources disponibles et de la capacité organisationnelle en vue d'atteindre les objectifs fixés. Instauration d'un mécanisme de gouvernance qui permettra d'assurer le suivi en continu des progrès réalisés.
Les employés de BAC disposent des outils et compétences nécessaires pour pleinement exploiter le potentiel offert par l'environnement numérique.	• Développement d'une architecture d'entreprise flexible qui s'intègre aux nouvelles façons de faire. • Mettre à l'essai les pratiques novatrices les plus prometteuses suggérées par les employés. • Mise en place d'un bureau de gestion de projet visant à renforcer la capacité organisationnelle en matière de gestion de projet et visant à offrir un outil qui permet de rendre compte de l'avancement des projets.

Priorités en matière d'investissement et d'infrastructure

BAC a réalisé des investissements importants depuis une quinzaine d'années afin de constituer l'infrastructure physique nécessaire pour assurer la préservation à long terme du patrimoine

documentaire en format analogique. En plus du Centre de préservation de BAC, qui fait la renommée de BAC et contribue à celle du Canada à travers le monde, BAC s'est récemment doté d'un centre de préservation de pellicule de nitrate et d'un centre d'entreposage avec rayonnages à haute densité pour préserver une partie de sa collection de matériel publié. L'organisation mettra prochainement en œuvre une stratégie pour la gestion de l'ensemble de ses installations à vocation particulière (dont le Centre de préservation de BAC, le Centre de préservation de pellicule de nitrate et les Centres de services régionaux).

Dans la mesure où les services et les opérations d'affaires de BAC dépendent de plus en plus des technologies de l'information et que celles-ci évoluent sans cesse, BAC doit maintenant effectuer des investissements majeurs qui lui permettront de mettre en place une infrastructure numérique adaptée au XXI^e siècle. Ces nouveaux investissements contribueront à moderniser les systèmes de technologies de l'information, en plus de doter BAC de nouveaux outils pour mener à bien la réalisation de sa mission. BAC est notamment en train de revoir et d'améliorer sa stratégie en matière de stockage numérique afin de faire face aux nombreux défis liés à la préservation à long terme des données numériques sauvegardées sur des supports qui deviennent rapidement obsolètes. BAC va également instaurer une nouvelle architecture d'entreprise pour développer des solutions numériques et prioriser leur mise en œuvre. La réalisation des initiatives corporatives repose sur une gestion de projet et une planification des investissements.

Allocation des ressources

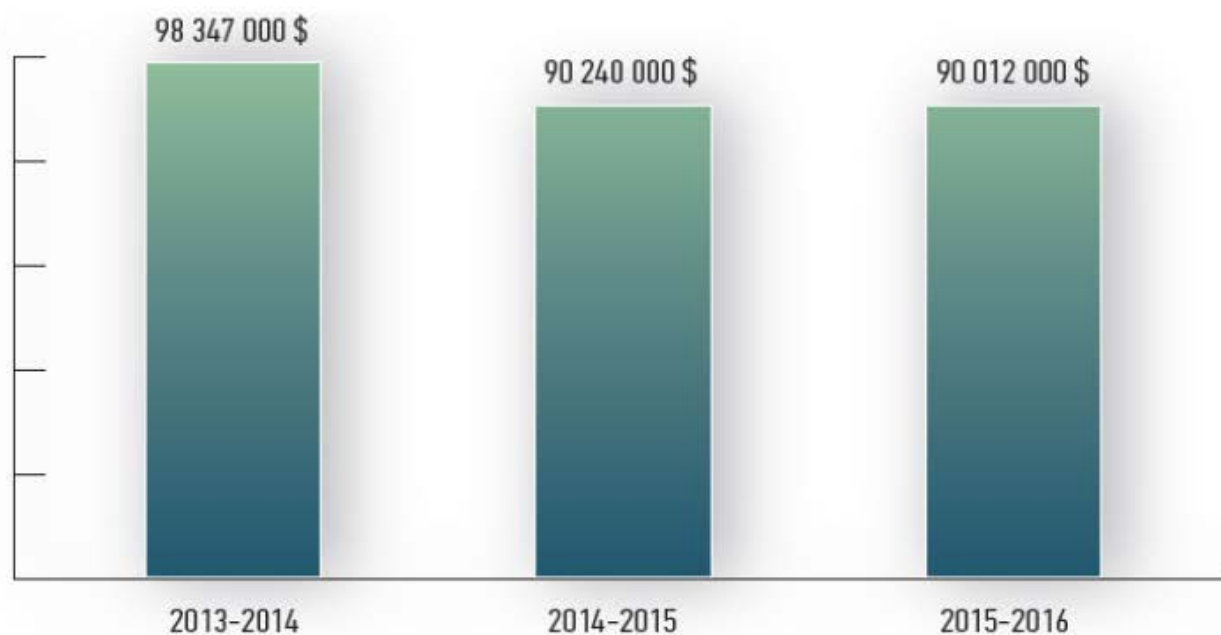
Les dépenses prévues de BAC diminueront de 98,3 millions de dollars en 2013-2014 à 90,2 millions de dollars en 2014-2015. Cette diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Des réductions budgétaires de 3 millions de dollars pour 2014-2015 prévues dans le Plan d'action économique de 2012 (budget de 2012).
- L'achèvement au cours de l'année 2013-2014 d'un financement additionnel de 5,6 millions de dollars pour l'aménagement d'une installation d'entreposage des collections dotée d'un système de rayonnages à haute densité.

Les compressions liées au Plan d'action économique de 2012 totaliseront 9,6 millions de dollars depuis 2012-2013 :

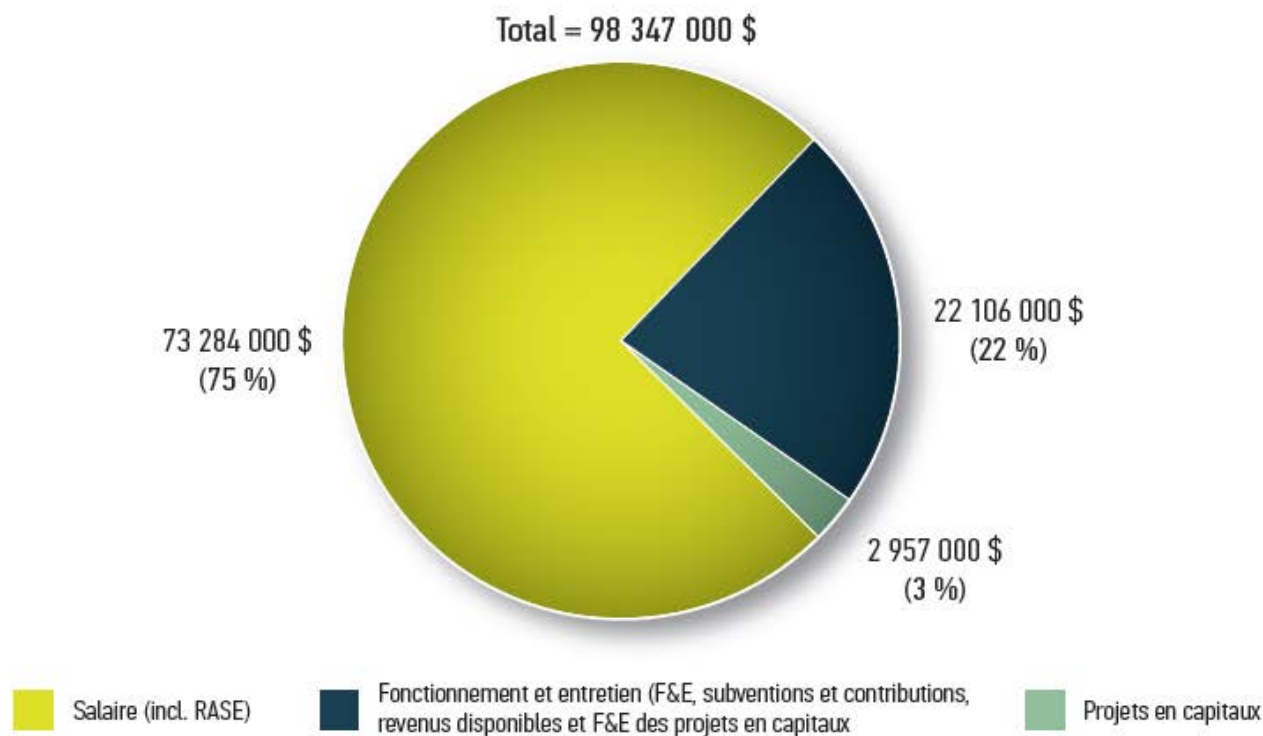
- 3,5 millions de dollars pour 2012-2013;
- 3,1 millions de dollars pour 2013-2014;
- Des prévisions de 3 millions de dollars pour 2014-2015.

Budget de BAC prévu pour les trois prochains exercices financiers



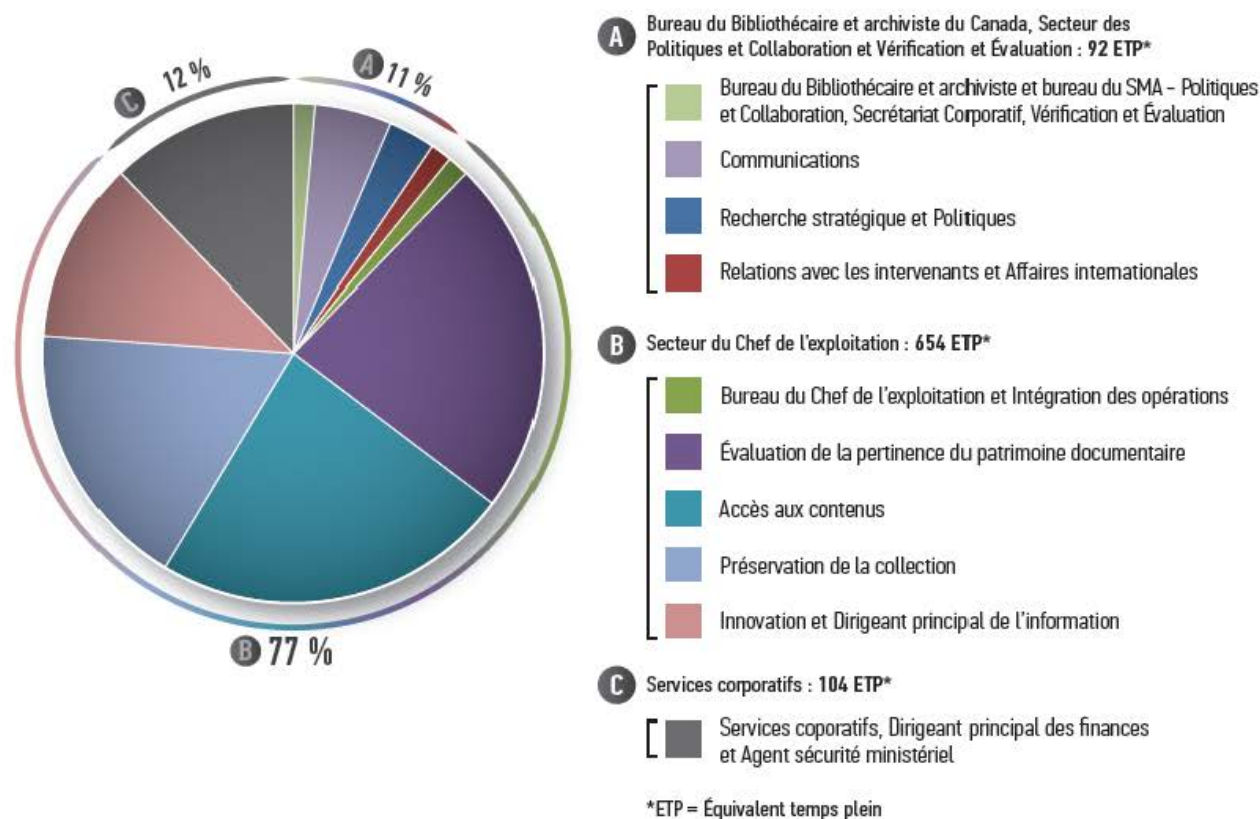
[Version textuelle du Budget de BAC prévu pour les trois prochains exercices financiers (/fra/a-notre-sujet/plan-affaires/Pages/plan-affaires-2013-2016-textes-equivalents.aspx#img3)]

Répartition du budget de BAC de 2013-2014 en fonction des montants alloués par catégories de dépenses



**[Version textuelle de la Répartition du budget de BAC de 2013-2014
en fonction des montants alloués par catégories de dépenses (/fra/a-notre-sujet/plan-affaires/Pages/
plan-affaires-2013-2016-textes-equivalents.aspx#img4)]**

Répartition des employés de BAC en fonction de l'organigramme



[Version textuelle de la Répartition des employés de BAC en fonction de l'organigramme (/fra/a-notre-sujet/rapport-plans-priorites/rpp-2013-2014/Pages/rpp-2013-2014-version-textuelle.aspx#img5)]

Prochaines étapes

Il est entendu que le présent plan d'affaires évolue et constitue une image à une période donnée. Selon le contexte économique, social, culturel, gouvernemental et selon les décisions stratégiques et opérationnelles prises par la haute gestion, les actions élaborées dans ce plan peuvent évoluer. Bien que BAC prévoit la stabilité de ses orientations et engagements de base, il continuera son adaptation face à l'environnement en pleine ébullition dans lequel il évolue et saisira les opportunités qui se présentent. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'affaires, BAC s'engage à atteindre des résultats et pour ce faire, il effectuera un suivi rigoureux et systématique des progrès réalisés, au moyen d'outils en gestion de projets et d'une série d'indicateurs de rendement.

Date de modification :

2015-08-13